

COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200068799-20251127-D2025-11-6-16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/12/2025

Publication : 08/12/2025

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité et publication par la mise en ligne sur le site internet.

Date de convocation :**14 novembre 2025 et****21 novembre 2025**Nombre de membres en exercice : **61**Nombre de membres présents : **37**

Nombre de membres ayant

donné pouvoir : **8**Nombre de membres excusés : **6**Nombre de membres absents : **10**

Conseil Communautaire

ଶ୍ରଦ୍ଧାରୀଙ୍କରଙ୍ଗ

Séance du Jeudi 27 Novembre 2025 à 20h00

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept novembre à vingt heures, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.

Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le quatorze novembre et le vingt-et-un novembre deux mille vingt-cinq.

Les courriers de convocation adressés aux conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le vingt-et-un novembre deux mille vingt-cinq.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Objet : Convention d'Opération de Revitalisation Territoriale (ORT) multi-sites – Modification du périmètre de l'ORT de Condé-en-Normandie – Signature de l'avenant n°5

Noms des Conseillers	Présents	Excusés		Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant :</u> <i>(en vertu de l'article L5211-6)</i>	* <u>A donné pouvoir à :</u> <i>(article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)</i>	

CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	X				
M. Benoît BALAIS	X				
Mme Nathalie BOUILLARD					
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT					
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Valérie DESQUESNE					
Mme Najat LEMERAY					
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	X				
PERIGNY					
M. Jérémy MORU	X				
PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE	X				
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)</u>	* <u>A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)</u>	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	X				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	X				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					X
M. Denis JOUAULT					X
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON-VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL				Mme Catherine GOURNEY-LECONTE	
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					X
M. Maurice ANNE					X
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU				M. Gilles PORQUET	
Mme Catherine GARNIER					
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE				M. Marc GUILLAUMIN	
M. Didier DUCHEMIN					X
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU	X				
Mme Sandrine SAMSON					X
Mme Cyndi THOMAS					X
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU					X
M. Frédéric BROGNIART				M. Gilles FAUCON	
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte CHAPET	X				
M. Patrick POUPION	X				
Mme Sabrina PREVEL-SCOLA	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à :</u> (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

VIRE NORMANDIE

M. Gilles ALLEGRE	X				
Mme Marie-Noëlle BALLÉ				X	
M. Lucien BAZIN	X				X
M. Fernand CHENEL				X	
Mme Marie-Ange CORDIER				X	
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
M. Joël DROULLON					X
M. Corentin GOETHALS	X				
Mme Catherine MADELAINE				X	
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				X
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER				X	
M. Régis PICOT					X
Mme Jane PIGAULT			M. Pascal MARTIN		
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				

TOTAL	37	0	8	6	10
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents			37		
Quorum			31		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)			45		

M. Marc GUILLAUMIN, Vice-Président en charge des affaires liées à l'Urbanisme, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

L'Intercom de la Vire au Noireau et la commune de Vire Normandie sont cosignataires d'une convention d'Opération de Revitalisation Territoriale (ORT). Par délibération n°2 du 28 juin 2018, le conseil communautaire a autorisé M. le Président à signer la convention dite « Action Cœur de Ville ».

Cette convention socle a évolué vers une ORT Multi-site, pour intégrer les périmètres des « Petites Villes de Demain (PVD) ». Le 29 mars 2021, la commune de Condé-en-Normandie a ainsi signé le premier avenant à l'Opération de Revitalisation de Territoire en partenariat avec l'Intercom de la Vire au Noireau, l'Etat, l'Anah, la Région, le Département, l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN), Inoly et la Banque des Territoires.

Pour suivre l'évolution des projets, le plan d'actions de l'ORT, pour chacune des communes Petites Villes de Demain, a été actualisé en Comité de Pilotage Petites Villes de Demain le 4 septembre 2025. Les échanges ont permis de mettre en avant et statuer sur la nécessité de formaliser un avenant à la Convention ORT sur le territoire de Condé en Normandie afin de modifier le périmètre ORT en vue d'intégrer la friche Honeywell et la départementale 511 situées à l'Est du périmètre actuel. Ces espaces accueilleront notamment les projets de parc photovoltaïque et d'itinéraire cyclable dite « la Verdoyante ».

Suivant les avis favorables de la commission « Urbanisme et Habitat » du 2 septembre 2025 et du Bureau Communautaire du 15 octobre 2025, il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant n°5 à la convention ORT multi-sites IVN visant à modifier le périmètre ORT de Condé-en-Normandie (dont le projet est joint en annexe) ainsi que tout document y afférent.

VOTE

Vote ordinaire à main levée :

Pour :	45	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité	<input type="checkbox"/> Non adopté			

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

M. Corentin GOETHALS
Secrétaire de séance



Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau